

La transmission du patrimoine religieux immatériel

Gilles Routhier
Université Laval

On dit aujourd'hui que nous faisons face à une crise de la transmission, et ce n'est pas simplement propre aux religieux et aux religieuses ou encore propre à l'Église, mais toutes les grandes institutions du «transmettre» vivent cette crise. C'est vrai pour la famille et pour l'école, qui traversent une crise de la transmission et une difficulté à transmettre, c'est vrai aussi pour d'autres institutions, précisément parce que nous sommes dans un temps de changement rapide et que nous vivons dans une société qui valorise non pas ce qui nous vient de la tradition ou du passé, mais qui valorise l'innovation, la créativité, l'invention et non pas la répétition des choses. Aujourd'hui, ce qui est important, c'est ce qui est nouveau et non pas ce qui est ancien.

Nous sommes dans une société où celui qui est considéré comme celui qui sait, ce n'est pas l'aîné, comme c'est le cas dans les sociétés traditionnelles et comme on le voit encore dans les sociétés africaines. Il n'y a pas si longtemps, c'était les aînés qui savaient et qui enseignaient aux personnes des générations suivantes ce qu'il fallait faire dans telle et telle situation : à quel moment il fallait semer, comment faire lorsqu'un animal était malade, comment agir avec son nourrisson dans telle situation délicate, etc. Il y avait des savoirs qui se perpétuaient. Maintenant, tous ces savoirs ancestraux semblent obsolètes et ceux qui savent, ce ne sont plus les aînés, mais ce sont les plus jeunes. Si une société d'informatique ou d'ingénierie doit embaucher quelqu'un, elle va considérer beaucoup plus la candidature de celui qui sort de l'université, qui est dans la trentaine, que celle de celui qui a 40 ou 45 ans, soupçonnant que son savoir est déjà dépassé. Les technologies évoluent tellement rapidement que celui qui vient d'être formé maîtrise les nouvelles technologies de l'imagerie médicale ou d'un autre domaine de la médecine, alors que celui qui a été formé depuis 10 ou 15 ans a besoin d'être recyclé ou de mettre à jour ses connaissances parce que déjà ce qu'il a appris est dépassé par de nouveaux savoirs. Dans ce contexte-là, la transmission ne se fait plus par les aînés qui enseignent aux plus jeunes ce qu'il faut faire, les conditions ayant tellement changé. Si l'on prend seulement les conditions de la maternité, les manières de faire qui valaient il y a 10 ou 15 ans ne sont plus valorisées aujourd'hui, si bien que cela ne se transmet plus de la mère à la fille. On tourne le dos aux savoirs anciens et on se tourne vers l'innovation, fruit de la recherche et du développement, ce dans quoi on investit massivement actuellement. Dans ces sociétés, on finit même par ne plus savoir comment habiter la tradition ou de faire de la tradition sa propre demeure. Il est difficile de trouver dans le passé quelque chose d'utile, au moins en termes de savoir-faire. La tradition est même soupçonnée. Le rapport au passé est ainsi brouillé et la transmission s'en trouve affectée. Comment alors penser la transmission du patrimoine?

Penser la transmission du patrimoine immatériel exige donc une réflexion préalable minimale sur la condition actuelle du transmetteur, en prêtant une attention particulière aux sujets appelés à recevoir et en second lieu à ce patrimoine immatériel que l'on veut transmettre (l'objet à transmettre). Cela me conduira ensuite à réfléchir sur la recevabilité de ce patrimoine que l'on souhaite transmettre aux nouvelles générations. Cela m'amènera enfin à une brève réflexion conclusive sur les partenariats à envisager. On le voit, mon développement met entre parenthèse l'action de transmettre pour m'attacher surtout à la réception, étant entendu qu'il n'y a pas de transmission sans réception et que ces deux éléments forment les couples corrélatifs d'un même ensemble. Toutefois, partir de la réception et non de l'acte de transmission ou donner la priorité à la réception plutôt qu'à la transmission nous fait prêter une plus grande attention aux personnes et aux acteurs sociaux plutôt qu'aux institutions et à leurs initiatives, ce qui me semble s'imposer. Cela nous demande toutefois une conversion qui consiste surtout à renoncer à notre obsession de transmettre, sans nous interroger sur la valeur et la pertinence de transmettre ce que nous voulons transmettre à des personnes. En d'autres mots, ce qui doit nous préoccuper, ce n'est pas le patrimoine à transmettre, mais les personnes à qui est destiné ce patrimoine. Ce qu'il s'agit avant tout de sauver, pour m'exprimer ainsi et pour utiliser le langage en vigueur dans le monde du patrimoine, ce n'est pas d'abord le patrimoine, comme on l'entend souvent, ce sont les êtres vivants d'aujourd'hui ou, pour prendre une autre formule, c'est la culture entendue non pas au sens classique – les œuvres ou monuments du passé que l'on conserve – mais au sens anthropologique, un ensemble de valeurs, d'idéaux, qui permettent d'habiter le monde et qui permet d'humaniser les êtres vivants qui appartiennent à cette culture.

Transmettre ou l'art de se livrer

Avant d'en venir à la «donation» – terme si évocateur mis en avant dans un monologue du Père Gédéon et repris récemment par Bernard Émond – avant d'en venir à la donation, i.e. l'acte de remise de soi (de dépossession de soi-même) tout autant que l'acte de donner quelque chose qui nous appartient (les deux étant liés, car on donne quelque chose de soi à travers ce que l'on donne), avant d'en venir à l'établissement du legs à travers un acte juridique ou autrement, il y a, en amont, une autre opération qui consiste à dresser un inventaire de l'héritage que l'on veut transmettre. Il ne s'agit pas simplement d'une opération technique (établir la liste des biens possédés), car dresser un inventaire consiste surtout à revoir l'ensemble de son actif, à revisiter son univers dans un regard rétrospectif et à retraverser sa vie par la mémoire, en vue de discerner ce qui, à nos yeux a le plus de valeur, ce qui, de notre point de vue, est le plus précieux et mérite par-dessus tout d'être conservé et transmis, présument que ce bien précieux peut faire vivre quelqu'un d'autre. L'étape d'inventaire ne se réduit donc pas à énumérer, recenser, dénombrer, décrire minutieusement et cataloguer tous les éléments qui font partie de son actif. Dresser un inventaire inclut aussi le discernement de ce qui a de la valeur et qui mérite d'être

conservé et transmis. Il s'agit d'une démarche qui inclut une opération de hiérarchisation (identification de ce qui est important et de ce qui l'est moins) et de sélection (ne conserver que ce qui a de la valeur).

Voilà ce que c'est, foncièrement, transmettre, au plan anthropologique et au sens fort. On ne donne pas une collection d'objets accumulés, de biens fichés et classés dans un inventaire, gardés dans un entrepôt ou un musée. On se donne, on donne une part de soi, on partage sa vie avec quelqu'un d'autre. On donne des objets «sensés» parce que liés à une existence qui leur a donné une signification et une signification qui n'est pas d'ordre technique et instrumental. On donne des objets signifiants, parce que des vies les ont intégrés à un projet, parce que des pratiques humaines et humanisantes leur ont donné une signification. Ces choses ont acquis, en raison d'une histoire particulière liée à un usage, à des personnes, à des sentiments, une plus-value parce qu'ils ont été investis d'une intention et qu'ils ont porté le projet de ceux et celles qui les ont consacrés par l'usage qu'ils en ont fait. On lègue des lieux habités, enrichis par la vie des personnes qui les ont habités, humanisés par les actes d'amour vécus au quotidien, des lieux témoins de nos faillites et de nos réussites, de nos essais et de nos reprises, bref, des lieux qui ont un esprit en raison de leur usage, certes, mais surtout en raison de la manière suivant laquelle on s'est investi dans ces lieux dédiés ou consacrés à l'éducation, aux soins de santé et ou au service social.

On n'est pas loin ici du patrimoine immatériel ou, mieux, de la dimension immatérielle ou spirituelle de tout patrimoine.

Ces quelques réflexions, trop brèves, sur le transmettre, me conduisent à poser une conclusion provisoire : avant de penser la transmission du patrimoine immatériel et en amont des inventaires, il y a probablement une étape de discernement à faire : que voulons-nous transmettre; quelle part de nous-mêmes voulons-nous livrer? Que souhaitons-nous de notre vie qui soit, non seulement donné, mais aussi prolongé? Il s'agit donc de partir de l'essentiel ou du cœur de l'expérience plutôt que de partir des traces et des fragments qui dispersent et émiettent cette intention englobante, jusqu'à la perdre dans les deltas patrimoniaux qui détournent les eaux du fleuve. Aussi, je me demande s'il ne faut pas revoir et la séquence des opérations conduites dans le domaine de la mise en valeur du patrimoine, et la nature elle-même des opérations que l'on poursuit dans ce domaine. En somme, transmettre, c'est se livrer et, en final, c'est la modalité de livraison de soi-même qu'il faut explorer plus que les modalités de conservation. À ce chapitre, il faudrait donner une place importante au récit de vie, méthode bien établie en sciences humaines et sociales et souvent utilisée en anthropologie.

Transmettre et recevoir

Je peux comprendre que les institutions, préoccupées par leur survie et encore plus celles que menace une interruption de la lignée et une cassure de la filiation, soient préoccupées de transmission. Elles ont conscience d'avoir un héritage à léguer et elles ne souhaitent pas que ce patrimoine soit dispersé, tombe dans l'oubli, ou devienne objet de mépris.

Transmettre, ai-je dit, est un souci porté par toutes les institutions qui veulent se perpétuer. Il s'agit aussi d'une préoccupation de toute personne qui veut engendrer, avoir un lignage et une descendance. La filiation est dans la Bible la plus grande bénédiction, mais cet enseignement correspond à l'expérience commune. Toutefois, transmettre devient obsédant dans certaines situations, lorsque se manifeste une crise dans la filiation.

Toutefois, cette obsession pour le transmettre obscurcit peut-être le fait qu'il n'y a pas de transmission sans réception et le fait qu'il faut accorder autant d'attention à la réception, c'est-à-dire à l'activité des sujets qui reçoivent, et à leur situation particulière, qu'à la transmission. La transmission nous situe dans le cadre d'une relation et une relation à laquelle participent deux sujets actifs. La transmission décrit une relation entre deux vivants où se jouent la donation et l'accueil, la transmission et la réception. Il n'y a pas, d'une part, un sujet actif, dépositaire d'un bien, et, d'autre part, un sujet passif qui ne serait qu'une cible que nous désirons atteindre et sensibiliser à notre héritage. Il faut cesser de penser les choses en termes de public-cible ou de clientèle potentielle pour retrouver le lien qui se noue entre des personnes.

Après avoir parlé des personnes qui «jonglent» avec la donation qu'ils se préparent à vivre, il nous faut parler des sujets récepteurs. On ne peut pas penser la transmission du patrimoine immatériel si nous ne prenons en compte sa réception et sa réception par des sujets concrets, situés dans la société actuelle et qui font face à tant de défis à la fois. Cela pose immédiatement la question de la recevabilité, dans une culture, du bien offert. Situés ainsi dans un cadre relationnel, le patrimoine n'est pas d'abord un ensemble d'objets ou de lieux à valoriser et à interpréter. Ce qui est en jeu, ce sont des vies humaines rendues encore plus humaines par la culture qui est un patrimoine, des identités en construction, des communautés en devenir et des liens sociaux (en particulier des liens intergénérationnels) à nourrir.

La recevabilité du don offert par une autre génération dans la société actuelle

On l'a évoqué plus haut, même si cela peut être d'un grand intérêt ethnologique et historique, cette partie du patrimoine immatériel constituée par «l'ensemble des connaissances et des savoir-faire se rattachant à la vie en société¹» ou constituée des

¹ Définition de la Commission des biens culturels du Québec, 2004. Voir aussi le livre vert du ministère de la culture, des Communications et de la condition féminine : le patrimoine culturel immatériel est constitué de «Toute pratique traditionnelle (rurale ou urbaine) transmise oralement, par imitation ou par d'autres manières, que ce soit par contact direct avec un porteur ou une porteuse de traditions ou par l'entremise de

«traditions», des «pratiques sociales», des «savoirs-faire», des «connaissances et pratiques²» n'est peut-être pas aujourd'hui ce qui est le plus important à transmettre. Non seulement ce n'est peut-être pas cela que les familles religieuses veulent transmettre en premier lieu (la part la plus précieuse de l'héritage à transmettre), mais ce n'est peut-être pas non plus ce qui est le plus recevable. Toutefois, paradoxalement, en raison des disciplines, des approches et des méthodes engagées dans la cueillette et la valorisation du patrimoine immatériel, et peut-être aussi en raison aussi de sa définition même, c'est ce que l'on recueillera prioritairement.

Je ne reviens pas ici sur ce qui importe le plus aux membres de familles religieuses (et non aux spécialistes ès patrimoine) de transmettre, me contentant de considérer la recevabilité par nos contemporains du bien transmis. À première vue, on pourrait penser que la dimension proprement religieuse liée à ce patrimoine légué par des religieux et des religieuses n'est pas un bien recevable par les jeunes générations et dans la culture actuelle. Cette appréciation que l'on prend trop vite pour une donnée ou un fait qui s'impose mériterait un examen plus approfondi avant de conclure.

Ceci dit, comme je l'évoquais plus haut, dans une société marquée par l'évolution rapide des technologies, ce qui nous vient de la tradition apparaît aujourd'hui impertinent. Ce qui est pertinent et ce qu'il importe de savoir, n'est pas comment on fabriquait des chandelles de cire au XVIII^e siècle ou à travers quel abécédaire on apprenait la lecture aux enfants. Ce qu'il importe de transmettre n'est pas la manière de faire des accouchements à la fin du XIX^e siècle. Il y a certes un intérêt historique indéniable à le savoir, mais cela ne peut pas être transmis, i.e. ne peut pas être reçu et approprié par les nouvelles générations pour qu'ils fassent de ces savoirs leur bien propre, se l'approprient et recréent ces savoirs dans le contexte actuel. Tout cela appartient irrémédiablement au passé. Ces traditions, ces pratiques, ces tours de main et ces savoir-faire, s'ils ont été pendant des années transmis de manière ininterrompue de génération en génération par des communautés ou par ceux que l'on appelle des «porteurs de patrimoine», ne peut plus réellement être assimilée aujourd'hui de manière créative par les nouvelles générations et recréé en permanence par les communautés et les groupes qui prennent aujourd'hui le relai. Un patrimoine immatériel, nous rappelle l'UNESCO « est à la fois traditionnel et

documents ou d'objets dont la conservation présente un intérêt public.» Genest et Lapointe, 2004, p. 12. (<http://www.mcccf.gouv.qc.ca/index.php?id=1907#bienimmatériel>).

² Convention de l'UNESCO : «1. On entend par "patrimoine culturel immatériel" les pratiques, représentations, expressions, connaissances et savoir-faire – ainsi que les instruments, objets, artefacts et espaces culturels qui leur sont associés – que les communautés, les groupes et, le cas échéant, les individus reconnaissent comme faisant partie de leur patrimoine culturel. Ce patrimoine culturel immatériel, transmis de génération en génération, est recréé en permanence par les communautés et groupes en fonction de leur milieu, de leur interaction avec la nature et de leur histoire, et leur procure un sentiment d'identité et de continuité, contribuant ainsi à promouvoir le respect de la diversité culturelle et la créativité humaine.» (Convention, article 2).

vivant. Il est constamment recréé et transmis oralement dans la majorité des cas³.» Or, comment recréer et réinvestir dans la culture actuelle ces pratiques du passé qui correspondent à un état antérieur de la technologie.

Ces éléments ne peuvent pas non plus procurer aujourd'hui aux communautés et aux groupes qui les connaissent et se les approprient (si cela était le cas) un sentiment d'identité et de continuité, le sentiment d'habiter une tradition, de s'inscrire dans un lignage, autant de dimensions qui entrent dans la définition d'un patrimoine vivant, suivant la définition qu'en donne l'UNESCO. Au contraire, la connaissance de ces savoirs-faire accentue le sentiment que l'on n'appartient pas au même monde que celui de nos prédécesseurs, que l'on est définitivement ailleurs et que l'on n'a rien à recevoir de ce passé archaïque.

Ce ne sont donc pas, à mon avis, les savoir-faire et les pratiques, liés à des objets que l'on recueillerait et conserverait, qui peuvent le mieux être reçus et constituer un patrimoine religieux immatériel. Il nous faut aller, je crois, vers quelque chose de beaucoup plus fondamental qui se trouve dans le fait ou l'acte d'enseigner, de soigner, de s'occuper des pauvres et des enfants, ces actes compris et appréhendés de manière globale et comme raison de vivre. À ce niveau, nous trouvons des continuités et de nouvelles générations peuvent s'approprier une tradition, non au niveau des «comment faire», mais au niveau des «pourquoi», des intentions et des visées, des motivations et des idéaux, éventuellement des «au nom de quoi et de qui on le fait» («ce pourquoi et Celui pour qui»). C'est cela, je crois, qui peut aujourd'hui être reçu, assimilé et repris de manière créative, recréé et ré-exprimé sous d'autres formes et dans de nouvelles figures, par une nouvelle génération, car cela, on peut se le réapproprier. C'est le partage de ces intentions et de ces motivations profondes qui peuvent également donner aux nouvelles générations un sentiment d'identité et de continuité, le sentiment d'appartenir à une tradition.

En effet, les ruptures technologiques et les mutations culturelles entretiennent un sentiment de profonde discontinuité et d'une rupture radicale entre les générations et ils développent l'impression que nous n'appartenons pas à une tradition ou que la tradition est bel et bien rompue. Ils contribuent à creuser le fossé des générations. Ainsi, il n'y aurait plus rien de commun entre un hôpital tel qu'on le connaît aujourd'hui et celui du XVII^e siècle, entre une salle de classe aujourd'hui et hier. Aussi, centrer la transmission du patrimoine immatériel sur la connaissance des savoir-faire liés à des objets (dans le domaine médical, de l'éducation et des services sociaux) contribue précisément à renforcer le sentiment de non-appartenance à une tradition et de non-identité, voire le sentiment de déracinement, ces savoir-faire étant étrangers et impertinents pour les nouvelles générations, alors que la transmission du patrimoine immatériel vise

³ Voir la Déclaration de Yamato: <http://www.unesco.org/culture/ich/index.php?pg=00002>.

précisément le développement du sentiment d'appartenance à une culture et à une tradition et la construction de l'identité sociale.

En somme, la question que je me pose est la suivante : à partir du critère de recevabilité (qui n'est pas défini par la valeur de l'objet à transmettre ou du vouloir transmettre d'un groupe, mais qui est défini par les sujets récepteurs), quel bien peut être aujourd'hui reçu et assimilé au point que ce bien transmis puisse être repris sous des formes neuves, recréé dans de nouveaux contextes culturels, et que ce patrimoine puisse s'accroître et se développer ? Je parie que c'est la dimension proprement religieuse qui – et cela n'est pas le moindre paradoxe – peut le mieux se transmettre et non les biens et les «savoir-faire» anciens et vieillis.

En revanche, si l'on s'attache aux biens, aux traditions, aux savoir-faire on est dans une simple logique muséale, au sens noble du terme, et dans une perspective de sauvetage du patrimoine entendu comme un ensemble d'objets à interpréter. Si nos pas de danse n'ont plus la force de faire vivre des êtres humains aujourd'hui, on pourra, au mieux, les conserver dans des archives de folklore. Ce n'est que lorsque ces danses peuvent faire danser encore aujourd'hui et réjouir des hommes, des femmes et des enfants que l'on est en présence d'une véritable démarche de mise en valeur du patrimoine culturel immatériel. Du coup, d'autres générations recréent et réinventent les chants et les danses d'autrefois. Autrement, ce que l'on poursuit, c'est de mettre à la disposition du grand public les résultats de nos efforts de protection, de préservation et de valorisation du patrimoine qui s'exprime d'abord à travers les objets recueillis et interprétés ou les lieux acquis et transférés.

On s'écarte de cette démarche à caractère davantage muséal lorsque le récit de vie des uns peut donner des raisons de vivre aux autres, les entraîner à se dépasser, à s'aventurer dans des terres inexplorées, à prendre des risques à leur tour, à donner leur vie, à danser à leur tour et à faire la fête. On est également dans une autre démarche si les idéaux des uns sont partagés et rencontrent les utopies des autres, si les espoirs comme les difficultés liés à un métier sont communiqués, à travers aussi des lieux où se sont exercés ces métiers ou des objets qui ont été liés à l'exercice de ces professions. Ici, on est au niveau des raisons de vivre et d'agir et non au plan des savoir-faire liés à des lieux et à des objets.

En somme, ce qui est transférable et de ce fait recevable, c'est l'expérience liée à des pratiques, des objets et des lieux et non les savoir-faire, les objets et les lieux eux-mêmes. Ce que l'on peut passer de génération en génération, ce sont les raisons de vivre et non les tours de mains, les aventures et non les pratiques. Cela change de manière appréciable notre conception de l'objet central du patrimoine culturel immatériel. Du coup, notre attention est attirée par autre chose, soit l'aventure, avec sa dimension proprement spirituelle et religieuse, de ces femmes et de ces hommes qui sont devenus éducateurs,

infirmières, se sont mis au service des pauvres et des malades, des orphelins, des handicapés, des femmes, etc. Ces histoires, même dans leur dimension religieuse, me semblent recevables par une nouvelle génération, en particulier celle qui cherche une raison de vivre, c'est-à-dire une raison de s'investir dans ces métiers somme toute peu valorisés et peu attestés socialement que sont les métiers d'enseignants et d'infirmières, ces métiers rudes où les épuisements professionnels sont légion et dont plusieurs décrochent après quelques années seulement de pratique, etc. Ces histoires me semblent recevables par la génération montante car, même lorsqu'on leur enseigne les savoir-faire et les techniques les plus à jour en matière d'évaluation des apprentissages, de gestion de classe, d'enseignement interactif faisant appel aux ressources virtuelles, même lorsqu'on les a formés aux pratiques les plus à la pointe et les plus sophistiquées en matière d'intervention sociale ou de soins, ce qu'on ne leur a jamais réellement transmis, ce sont des raisons de vivre. Il y a une grande demande sociale à ce chapitre et personne ne semble s'en préoccuper réellement.

On ne peut donc penser la transmission du patrimoine culturel immatériel, sans poser la question de la réception de ce patrimoine par des sujets concrets, historiquement et socialement situés, sans poser la question de la recevabilité de ce patrimoine dans la situation actuelle. Il nous faut prendre, il me semble, la question par l'autre bout de la loupe, non plus celle de la transmission, mais de la réception, non par celle des objets inventoriés et entreposés, mais par celle des sujets humains. Si transmission et réception constituent les deux pôles d'une même activité et s'il faut toujours saisir ensemble ces deux actions, je plaide pour que, aujourd'hui, on considère les choses surtout à partir de la réception. C'est, je crois, ce qui peut le plus renouveler les problématiques et les pratiques en matière de patrimoine culturel immatériel.

Pour une révision du centre de gravité en matière de transmission du patrimoine

Cette perspective qui pose la question de la recevabilité parce qu'elle met au centre les sujets récepteurs et le critère de recevabilité change le centre de gravité de la réflexion et des pratiques en matière de transmission du patrimoine religieux immatériel. Elles ne partent plus d'une considération de l'objet jugé précieux et patrimonial par des experts ou des spécialistes en histoire ; elles mettent au centre la relation entre des vivants, des porteurs de traditions qui, aujourd'hui, s'effacent trop souvent et disparaissent derrière les objets conservés et entreposés, et les légataires ou les héritiers qui n'apparaissent pas dans les discours. Cela me semble reposer sur une conception déficiente de la culture.

Jusqu'ici, la transmission s'est pensée, je crois, comme l'aboutissement d'un processus d'inventaire, de conservation et de mise en valeur, ce qui me fait croire que le processus s'initie à partir des objets et non des communautés, des sujets et des acteurs sociaux. Elle apparaît comme l'étape ultime d'un processus de valorisation de biens patrimoniaux et

peut-être comme la justification de tous les efforts et de tout l'argent public investi dans ce domaine. La transmission risque alors de consister principalement dans la recherche d'un public ou d'une clientèle à qui l'on peut transmettre le patrimoine, de pédagogie et de stratégie de communication pour susciter l'intérêt à l'endroit de trésors accumulés au cours des siècles et que l'on redoute de voir sombrer dans l'oubli ou dormir dans les entrepôts. Penser ainsi la transmission, c'est reconnaître implicitement que ces objets et les pratiques liés à ces objets appartiennent irrémédiablement au passé et qu'ils sont devenus inertes, pratiques et objets morts dont on assure la survivance dans la mémoire par des activités de mise en valeur, en nous donnant, par la même occasion, le sentiment de notre identité et de notre enracinement dans le passé.

J'ai une autre idée du patrimoine culturel immatériel – peut-être faut-il la corriger – que je crois fondée sur la déclaration de l'UNESCO et suivant laquelle, le patrimoine culturel immatériel est transmis de vivant à vivant (ou par des porteurs de tradition, suivant le vocabulaire du Ministère de la culture du Québec, par contact ou par tradition orale et suivant laquelle ce bien transmis est approprié par ceux qui le reçoivent, transformé et recréé.

Je commence le commentaire ou l'exploration de cette définition par le dernier élément : le bien transmis est approprié, transformé et recréé. Les pratiques éducatives des époques passées peuvent difficilement être reproduites aujourd'hui et les manuels et les outils pédagogiques de ces époques révolues apparaissent aujourd'hui désuets en regard des objectifs de formation. Il en va de même dans les domaines de la santé et des services sociaux. Qu'est-ce donc, alors, qui peut être approprié, transformé et recréé dans la situation présente, sinon des postures, des attitudes, des convictions, des motivations, des vertus, etc. En d'autres mots, ce qui peut être passé, transmis et partagé, c'est un geste (au sens fort du terme), un esprit, une utopie, une passion. Cela, que l'on trouve dans le charisme de fondation d'un groupe et qui habite un lieu, lui conférant un esprit, qui s'inscrit dans une tradition soignante ou éducative et que l'on peut saisir à travers des archives, par des lectures de récits de vie et, surtout, par contact entre vivants, peut être reçu de manière créative, dans un autre contexte, repris, sous une autre forme et à travers une figure contemporaine, par une autre génération. Cela peut vivre à nouveau aujourd'hui à travers l'existence d'autres êtres humains qui reprennent le même geste, poursuivent le même engagement, font le même pari et prennent les mêmes risques, vivent les mêmes insécurités et des mêmes espoirs. Ce qui est transmis, dans le cas, ce n'est pas un savoir-faire ou des pratiques, c'est l'art d'éduquer, de prendre soin, de soutenir les pauvres, dans une tradition donnée. On peut encore faire quelque chose aujourd'hui de ce patrimoine, si bien qu'il peut être actualisé. Cela peut être passé, de génération en génération. Le reste demeurera, à mon sens, témoin de l'œuvre éducative des siècles passés. Cela n'est pas rien, surtout s'il est bien interprété, mais cela reste sur

le seuil de ce qui compte par-dessus tout. Il y a une transmission à faire aussi à ce niveau, mais il s'agit de quelque chose d'autre.

Mon observation des relèves institutionnelles dans les œuvres religieuses au cours des dernières années m'indique que, la plupart du temps, ce qui est le plus négligé, c'est la transmission du charisme ou de la tradition éducative ou du soin. On prévoit tout le reste, les dimensions juridiques et financières, mais on néglige l'essentiel et c'est ainsi qu'une société s'appauvrit. Se produisent alors des ruptures de tradition et favorise les ruptures de génération.

De nouveaux partenariats à envisager

Les définitions insistent également sur le fait que ce patrimoine immatériel est transmis de vivants à vivants, par contacts directs (ou par l'entremise de documents) entre communautés ou entre porteurs de traditions. Cela me suggère des partenariats à établir. En effet, la médiation par les objets, si elle s'avère parfois la seule possible, n'est pas la première à envisager. Ce qu'il faut le plus favoriser, c'est le contact entre vivants. Si l'on veut y parvenir, il faut favoriser les liens intergénérationnels entre les frères et sœurs enseignants et les étudiants qui fréquentent aujourd'hui les facultés de sciences de l'éducation ou les maîtres qui font leurs premières armes dans les écoles primaires ou secondaires, entre les sœurs hospitalières ou celles qui s'adonnaient au travail social et les étudiants qui s'engagent aujourd'hui dans ces filières ou qui exercent ces professions. Or, je constate que ces contacts ne sont pas favorisés et qu'il n'y a pas de liens organiques entre les facultés et les ordres professionnels respectifs et ces porteurs de tradition. Il y a un risque de rupture de tradition et de perte de mémoire si la formation et l'exercice de ces fonctions ne favorisent pas le contact avec les porteurs de traditions culturelles.

Jusqu'ici, dans le domaine de la protection du patrimoine, les partenariats ont surtout été développés avec les spécialistes dans le domaine de l'histoire, du patrimoine ou des sciences connexes et très peu avec les artisans dans le domaine de travail des sœurs hospitalières, des frères et des sœurs enseignants, etc.

De plus, je crois que les lieux les plus significatifs au niveau des traditions d'enseignement, de soin des malades et des pauvres devraient devenir des lieux de formation des nouvelles générations d'intervenants dans ces domaines respectifs ou encore des lieux d'accueil où pourraient se refaire les maîtres fatigués, les infirmières ou médecins en épuisement professionnel, etc. C'est ainsi que ce patrimoine demeurerait vivant. De plus, autant que faire ce peut, ces lieux devraient continuer d'être habités par les religieux et religieuses de manière à favoriser les contacts et la transmission de vivants à vivants. Il faut penser des usages mixtes de ces lieux qui ne doivent pas être

désertés trop vite par les religieux et les religieuses et simplement cédés et occupés par de nouveaux propriétaires et voués à d'autres fonctions.

Enfin, si l'on veut que le patrimoine culturel immatériel «procure un sentiment d'identité et de continuité» (définition de l'UNESCO), il faut que sa transmission aille beaucoup plus loin que la valorisation et l'interprétation des archives, des lieux de mémoire et des objets. Il faut que ces traditions d'éducation soient connues et réappropriées de manière créative, que ces lieux de mémoire soient habités et continuent à servir à l'éducation ou aux soins, etc.

En somme, l'approche muséale – ou tout ce qui lui est apparentée – si elle a un rôle à jouer, demeure minimale par rapport au défi qui est devant nous : habiter ce monde qui nous est légué, procéder à un acte de donation et d'appropriation qui soit en mesure de garantir la continuité de la tradition. Ce dont il s'agit, c'est probablement d'arriver, non seulement à conserver le mieux possible des témoignages du passé, mais d'habiter une tradition. Cela est une autre chose et c'est à cela que nous sommes conviés.